Aquaculture

conchyliculture

En 2024, la production commercialisée française de mollusques et crustacés (hors activités d'écloserie et de nurserie) s'élève à 134 900 tonnes, dominée par les huîtres (81 390 tonnes) et les moules (48 800 tonnes), soit une baisse de 7,85 % par rapport à 2023. Cette production génère un chiffre d'affaires de 570 millions d'euros.

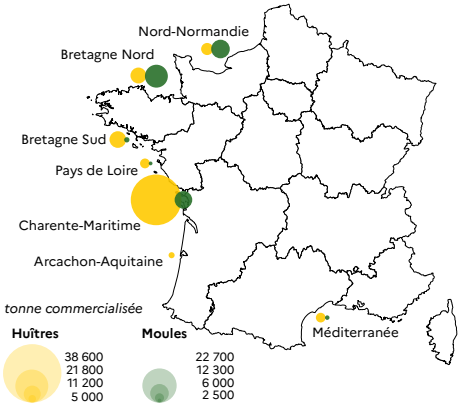
Au sein de l'Union européenne, la France occupe une place prépondérante dans la conchyliculture, réalisant plus de la moitié du chiffre d'affaires et près d'un tiers des volumes de la production commercialisée. Elle est de loin le premier producteur d'huîtres en Europe, avec 82 % des volumes. Pour les moules, elle se classe première en chiffre d'affaires grâce à un prix unitaire élevé (2,48 €/kg).

À l'échelle mondiale, l'Europe représente seulement 1,3 % du total de la production commercialisée, un secteur très largement dominé par les pays asiatiques, en particulier par la Chine qui en concentre à elle seule 73 %.

En France, la production commercialisée d'huîtres recule fortement en 2024, avec une diminution de 10 % en volume et de 21 % en valeur. La production de moules se replie également, de 11 % en volume comme en valeur.

En 2024, le secteur conchylicole français regroupe 2 319 entreprises, employant 16 681 personnes, soit 8 210 équivalents-temps-plein. La Charente-Maritime se distingue comme premier département ostréicole, avec 33 554 tonnes d'huitres commercialisées. Elle emploie à elle seule 4 640 personnes, soit 2 145 équivalents-temps-plein.

Ostréiculture et mytiliculture en 2024[1]



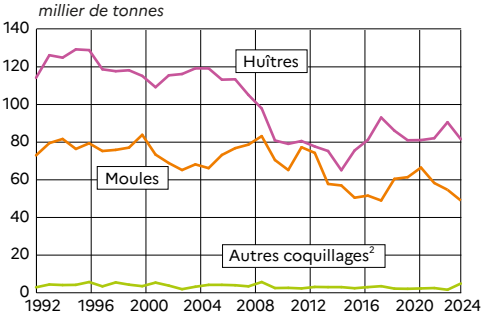
1. Hors écloserie/nurserie.
Source : Agreste - Enquête Aquaculture

Production conchylicole et d'élevage de crustacés dans le monde[1]

	2010	2024	2024
	millier de tonnes équivalent-poids-vif		*million d'euros*
Monde[2]	19 210	34 820	144 748
dont Chine	14 090	25 451	107 219
Vietnam	454	1 764	9 598
Équateur	223	1 218	4 052
Inde	152	1 326	5 347
Indonésie	391	1 039	3 883
Thaïlande	863	513	1 972
Corée du Sud	363	436	701
Chili	234	409	1 112
Japon	422	270	493
USA	228	259	715
UE à 27[2]	570	435	1 127
dont Espagne	193	166	155
France	153	135	570
Italie	99	51	134

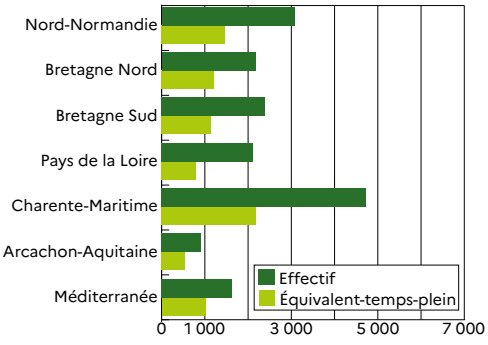
1. Hors écloserie/nurserie.
2. Estimation.
Sources : Eurostat, FAO

Production conchylicole[1] française de 1992 à 2024



1. Hors écloserie/nurserie.
2. Coques et palourdes essentiellement.
Champ : France hors DROM.
Sources : DGAMPA (1992-2013), MTEBNICN (2014-2015), Agreste - Enquêtes Aquaculture (2016-2024)

Emploi en conchyliculture et élevage de crustacés en 2024



Source : Agreste - Enquête Aquaculture

Aquaculture

pisciculture

En 2024, la production commercialisée française de poissons de pisciculture atteint 45 880 tonnes, principalement constituée de truites (33 255 tonnes). Cette production génère un chiffre d'affaires de 270 millions d'euros. À cela s'ajoutent 132 tonnes d'œufs de poisson destinés à la consommation humaine (91 tonnes d'œufs de truites et autres salmonidés et 41 tonnes de caviar d'esturgeon) valorisées à 28,9 millions d'euros.

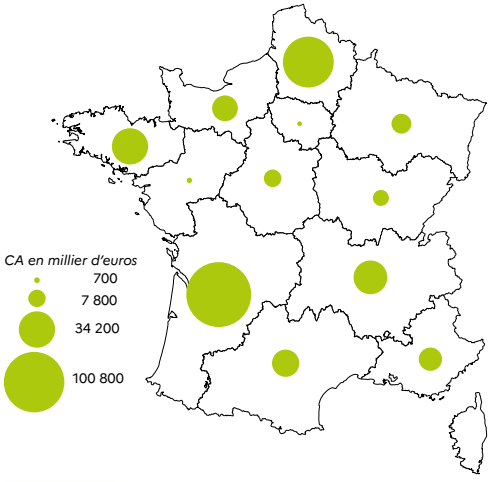
Au niveau européen, la France gagne une place par rapport à l'année dernière et se classe quatrième producteur piscicole avec 9 % de la production totale, derrière la Grèce, l'Espagne et l'Italie. Elle occupe cependant la première place pour les salmonidés et pour le caviar, mais reste en retrait dans la pisciculture marine, au huitième rang.

À l'échelle mondiale, la production commercialisée piscicole européenne représente environ 1 % du total, dans un secteur très largement dominé par les pays asiatiques, en particulier la Chine qui en assure près de la moitié à elle seule.

En 2024, la production commercialisée française de truites progresse fortement et enregistre une hausse de 13 % en volume et de 17,7 % en valeur. La pisciculture marine augmente de 14 % en volume et de 2,6 % en valeur, portée par une diminution du prix moyen de 10,15 €/kg à 9,33 €/kg. À l'inverse, les poissons d'étang enregistrent un recul de 8,5 % en volume comme en valeur sur un an.

Les 577 entreprises piscicoles (dont 306 en étangs) emploient 2 739 personnes, soit 1 945 équivalents-temps-plein. La Nouvelle-Aquitaine est la première région piscicole de France avec 859 personnes employées, pour 651 équivalents-temps-plein (hors étang). Elle génère un tiers du chiffre d'affaires national de la pisciculture.

Pisciculture en 2024[1]



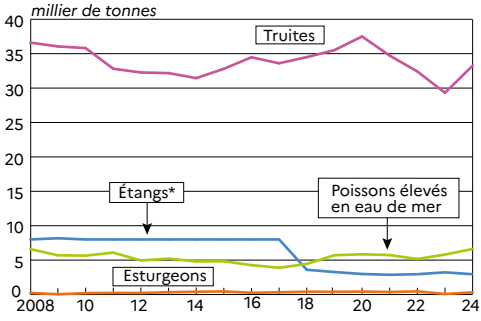
1. Toutes espèces vers toutes les destinations, y compris écloseries.
Source : Agreste - Enquête Aquaculture 2024

Production piscicole dans le monde[1]

	2010	2024	2024
	millier de tonnes équivalent-poids-vif		*million d'euros*
Monde	37 753	66 257	187 934
dont Chine[2]	20 700	30 587	96 210
Inde	3 634	10 762	20 873
Indonésie	1 913	4 852	7 054
Vietnam	2 226	3 845	5 744
Norvège	1 018	1 665	9 497
Turquie	167	566	2 967
Royaume-Uni	170	205	1 641
UE à 27[2]	501	509	3 022
dont Grèce[2]	104	115	680
Espagne[2]	61	62	615
Italie[2]	52	47	249
Pologne[2]	37	44	182
France	50	46	270
Malte[2]	7	19	192

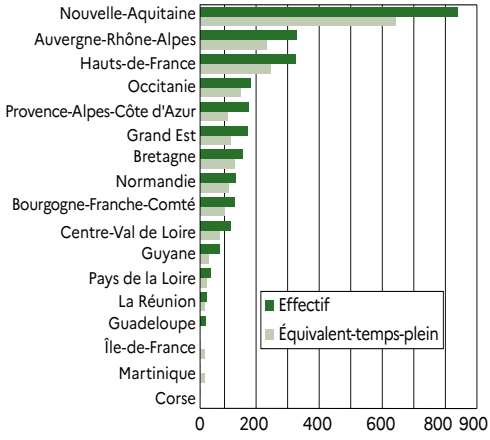
1. Hors ventes d'œufs pour la reproduction ou la consommation.
2. Estimation.
Sources : Eurostat, FAO

Production piscicole[1] française de 2008 à 2024



* Rupture de série : la production piscicole en étang a été réévaluée pour la première fois depuis 2010 dans le cadre du recensement de la pisciculture de 2018.
1. Hors écloserie/nurserie.
Champ : France hors DROM.
Sources : DGAMPA (1991-2013), MTEECPR (2014-2015), Agreste - Enquêtes Aquaculture (2016-2024)

Emploi en pisciculture en 2024[1]



1. Hors bénévoles de la pisciculture en étangs.
Source : Agreste - Enquête Aquaculture 2024

Aquaculture

culture d'algues et de cyanobactéries

En 2024, la production commercialisée française d'algues et cyanobactéries s'établit à 724 tonnes en équivalent-poids-vif (EPV), en hausse de 60 % par rapport à l'année précédente. Elle génère un chiffre d'affaires de 10,9 millions d'euros, dont 9,2 millions proviennent de la spiruline. Avec un prix unitaire moyen de 86 €/kg en poids sec, la spiruline constitue un segment particulièrement rémunérateur pour les producteurs.

La France est le premier producteur européen d'algues et de cyanobactéries, représentant près de la moitié de la production commercialisée. À l'échelle mondiale, la production commercialisée reste toutefois très largement concentrée en Asie, principalement en Chine (63 %) et en Indonésie (25 %).

En France, quatre régions – Bretagne, Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Pays de la Loire – concentrent les deux tiers du chiffre d'affaires national, principalement grâce à des microentreprises de spiruline. La Bretagne se distingue par la production commercialisée de macro-algues, tandis que les Pays de la Loire génèrent à eux seuls la moitié du chiffre d'affaires de la spiruline.

En 2024, les macro-algues sont majoritairement destinées à l'alimentation humaine, tandis que la moitié des micro-algues est orientée vers des usages non alimentaires. La spiruline est, quant à elle, quasi exclusivement destinée à l'alimentation humaine.

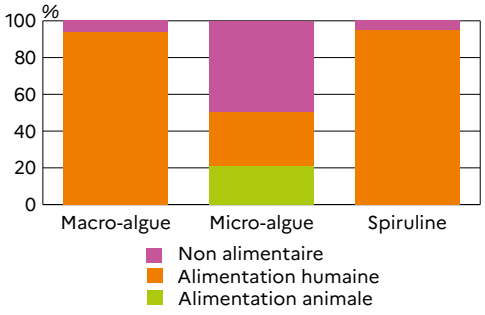
En 2024, le secteur compte 248 entreprises spécialisées dans la culture d'algues et de cyanobactéries en France (dont 223 dans la spiruline). Elles emploient 589 personnes, représentant 481 équivalents-temps-plein.

Production d'algues et cyanobactéries dans le monde

	2010	2024	2024
	millier de tonnes équivalent-poids-vif		*million d'euros*
Monde[1]	20 174,0	38 932,35	18 407,60
dont Chine[1]	12 273,0	24 391,41	14 127,56
Indonésie	3 915,0	9 853,60	1 753,05
Corée du Sud	902,0	1 720,92	981,99
Philippines	1 801,0	1 455,22	168,95
Japon[1]	433,0	274,60	966,60
Malaisie	208,0	220,27	14,45
Vietnam	18,0	11,29	5,59
Inde[1]	4,0	6,17	0,41
Norvège	nd	0,09	0,13
UE à 27[1]	nd	1,46	30,51
dont France[2]	nd	0,72	10,93
Irlande[1]	nd	0,50	0,50
Grèce[1]	nd	0,00	0,00
Espagne[1]	nd	0,02	2,52

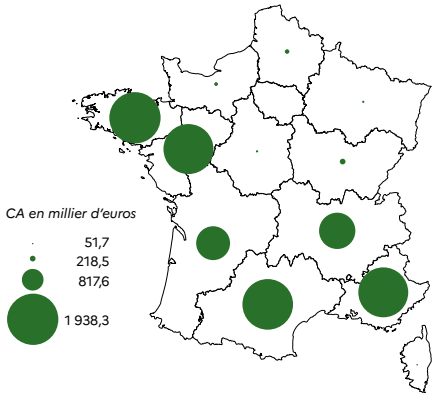
1. Estimation.
2. Pour la spiruline, poids vif = 4* poids sec. Pour les macro-algues et micro-algues, poids vif = 5*poids sec.
Sources : Eurostat, FAO

Destination de la production d'algues et de cyanobactéries en 2024



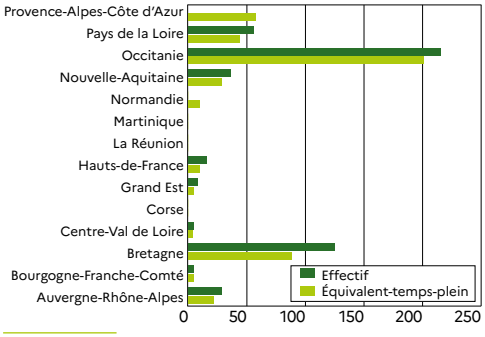
Champ : France.
Source : Agreste - Enquête Aquaculture

Culture d'algues et de cyanobactéries en 2024



Source : Agreste - Enquête Aquaculture

Emploi en culture d'algues et de cyanobactéries en 2024



Source : Agreste – Enquête Aquaculture